

Remplace la norme SIA 252:2002

Bodenbeläge aus Zement, Magnesia, Kunstharz und Bitumen

Revêtements de sol à base de ciment, de magnésie, de résine synthétique et de bitume

252

Numéro de référence
SN 567252:2012 fr

Valable dès: 2012-10-01

Éditeur
Société suisse des ingénieurs
et des architectes
Case postale, CH-8027 Zurich

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Avant-propos	4
0 Domaine d'application	5
0.1 Délimitation	5
0.2 Conditions générales pour la construction	5
0.3 Références normatives	5
0.4 Dérogations	7
0.5 Abréviations	7
1 Terminologie	8
1.1 Termes généraux	8
1.2 Caractéristiques des types de revêtements de sols	10
2 Étude du projet	12
2.1 Support	12
2.2 Fond	12
2.3 Caractéristiques requises et solllicitations	12
A Revêtements de sol en béton dur	16
A.2 Étude du projet	16
A.2.4 Épaisseurs	16
A.2.5 Monobéton	16
A.4 Matériaux	16
A.4.1 Essais initiaux	16
A.4.2 Méthodes d'essais	17
A.5 Exécution	17
A.5.1 Qualités requises du fond	17
A.5.2 Conditions climatiques pendant l'exécution	18
A.5.3 Dispositions particulières	18
A.5.4 Mesures à prendre après la mise en place	18
A.5.5 Qualités requises du revêtement de sol	18
A.5.6 Méthodes d'essais	20

Les corrections et commentaires éventuels concernant la présente publication sont disponibles sous www.sia.ch/correctif.

La SIA décline toute responsabilité en cas de dommages qui pourraient survenir du fait de l'utilisation ou de l'application de la présente publication.

	Page
B Revêtements de sol en ciment-résine	21
B.2 Étude du projet	21
B.2.4 Épaisseurs	21
B.4 Matériaux	21
B.4.1 Essais initiaux	21
B.4.2 Méthodes d'essais	21
B.5 Exécution	22
B.5.1 Qualités requises du fond	22
B.5.2 Conditions climatiques pendant l'exécution	23
B.5.3 Dispositions particulières	23
B.5.4 Mesures à prendre après la mise en place	23
B.5.5 Qualités requises du revêtement de sol	23
B.5.6 Méthodes d'essais	24
C Revêtements de sol à base de résines synthétiques	25
C.2 Étude du projet	25
C.2.4 Épaisseurs	25
C.4 Matériaux	25
C.4.1 Essais initiaux	25
C.4.2 Méthodes d'essais	26
C.5 Exécution	26
C.5.1 Qualités requises du fond	26
C.5.2 Conditions climatiques pendant l'exécution	27
C.5.3 Dispositions particulières	27
C.5.4 Mesures à prendre après la mise en place	28
C.5.5 Qualités requises du revêtement de sol	28
C.5.6 Méthodes d'essais	28
D Revêtements de sol à base de magnésie et xylolithes	29
D.2 Étude du projet	29
D.2.4 Épaisseurs	29
D.4 Matériaux	29
D.4.1 Essais initiaux	29
D.4.2 Méthodes d'essais	30
D.5 Exécution	30
D.5.1 Qualités requises du fond	30
D.5.2 Conditions climatiques pendant l'exécution	31
D.5.3 Dispositions particulières	31
D.5.4 Mesures à prendre après la mise en place	31
D.5.5 Qualités requises du revêtement de sol	31
D.5.6 Méthodes d'essais	32

	Page
E Revêtements de sol en asphalte coulé	33
E.2 Étude du projet	33
E.2.4 Épaisseurs	33
E.2.5 Dispositions particulières	33
E.4 Matériaux	33
E.4.1 Essais initiaux	33
E.4.2 Méthodes d'essais	34
E.5 Exécution	34
E.5.1 Qualités requises du fond	34
E.5.2 Conditions climatiques pendant l'exécution	34
E.5.3 Dispositions particulières	34
E.5.4 Mesures à prendre après la mise en place	34
E.5.5 Qualités requises du revêtement de sol	34
E.5.6 Méthodes d'essais	35
F Revêtements de sol en béton bitumineux percolé	36
F.2 Étude du projet	36
F.2.4 Épaisseurs	36
F.4 Matériaux	36
F.4.1 Essais initiaux	36
F.4.2 Méthodes d'essais	37
F.5 Exécution	37
F.5.1 Qualités requises du fond	37
F.5.2 Conditions climatiques pendant l'exécution	38
F.5.3 Dispositions particulières	38
F.5.4 Mesures à prendre après la mise en place	38
F.5.5 Qualités requises du revêtement de sol	39
F.5.6 Méthodes d'essais	39
Annexe	
G (normative) Détermination de la transmission de chaleur par les revêtements de sol (Méthode d'essai LFEM-Empa)	40
H (normative) Détermination in situ des propriétés antidérapantes des revêtements de sol	42
I (normative) Méthode au carbure de calcium (Méthode CM)	44
J (normative) Détermination de la rugosité R_z par la méthode de la tache de sable	46
K (informative) Classes de résistance selon norme SN EN 13813	47
L Publications	49

Le chapitre 3 *Calcul* n'est pas traité dans la présente norme.

AVANT-PROPOS

La présente norme remplace la norme SIA 252 *Revêtements de sols industriels sans joint*, édition 2002. Elle intègre les chapes en asphalte coulé et traite des caractéristiques requises pour les revêtements décoratifs. Les revêtements de sol au bitume à froid ne sont plus traités dans cette norme, car ces revêtements ne sont plus utilisés que très rarement en Suisse.

Dans cette norme, les différents types de revêtements sont différenciés par les lettres majuscules de A à F. Ils sont brièvement décrits au chiffre 1.2, avec l'objectif d'aider les projeteurs à choisir le revêtement le plus adéquat pour l'utilisation projetée.

Les exigences générales et les caractéristiques requises pour le support, de même que les sollicitations et les exigences valables pour tous les types de revêtements sont réunies dans le chapitre principal 2 *Étude du projet*. Les caractéristiques requises qui varient d'un revêtement à l'autre sont par contre indiquées séparément, de A à F, avec les chapitres usuels: 2 *Étude du projet*, 4 *Matériaux* et 5 *Exécution*. Le chapitre 3 *Calcul* n'est pas traité dans la présente norme.

La norme SN EN 13813 *Matériau de chape et chapes – Matériaux de chapes – Propriétés et exigences* se limite exclusivement à l'établissement des classes d'exigences pour les caractéristiques des mortiers et matériaux pour chapes, en référence aux méthodes d'essais définies dans la série de la norme SN EN 13892. Avec ces normes les caractéristiques des matériaux de chapes peuvent être établies par des essais en laboratoire et certifiées par des contrôles réguliers de la qualité. La norme SN EN 13813 ne fixe ni les caractéristiques significatives pour l'exécution de revêtements de sols ni les valeurs minimales ou maximales nécessaires de ces caractéristiques. Ceci est l'affaire des instances nationales de normalisation (la SIA pour la Suisse), qui sont à même de tenir compte des spécificités de chaque pays.

Commission SIA 252

Organisations représentées dans la commission SIA 252

Pavidensa Étanchéité revêtements suisse
SIA GS Secrétariat général SIA
SIA KH Commission SIA pour les normes du bâtiment

Commission SIA 252

		Représentant de
Président	Hansjörg Epple, Rüslikon	SIA (membre SIA)
Membres	Kurt Andres, Zofingue Kurt Baumgartner, Jona Alex Beutler, Zurich Luc Girard, La Tour-de-Peilz Giuseppe Martino, Zurich Johny H. Zaugg, Crans-Montana	Pavidensa SIA KH (membre SIA) Industrie SIA (membre SIA) SIA GS (membre SIA) Pavidensa

Adoption et validité

La Commission centrale des normes et règlements de la SIA a adopté la présente norme SIA 252 le 5 juin 2012.

Elle est valable à partir du 1^{er} octobre 2012.

Elle remplace la norme SIA 252, *Revêtements de sols industriels sans joint*, édition 2002.

Copyright © 2012 by SIA Zurich

Tous les droits de reproduction, même partielle, de copie, intégrale ou partielle (photocopie, microcopie, CD-ROM, etc.), d'enregistrement sur ordinateur et de traduction sont réservés.